

■ **Projecta Assurances - A. Okbi**, à Genève, gestion, analyses, conseils et courtage en assurances (FOSC du 02.03.2001, p. 1594). Le chef de la maison a été déclaré en état de faillite par jugement du Tribunal de première instance du 03.06.2002.  
Journal no 9584 du 16.09.2002  
(00650346 / CH-660.0.435.001-3)